



Section Trésor Landes

CTPL DU 22 OCTOBRE 2007 NOTRE COMPTE RENDU

RIEN NE VA PLUS DANS LES LANDES!!!
FAIRE TOUJOURS PLUS!! AVEC TOUJOURS MOINS!!
POUR GAGNER AUTANT.

Alors que le ministre vient d'annoncer une réforme de fond, le président de notre CTPL, droit dans ses bottes, aborde l'ordre du jour : la mise en place d'une opération purement technique, l'installation de la RP de l'hôtel des finances de Mont de Marsan.

La CGT Trésor tenant compte des propos du ministre fait la déclaration que vous pouvez retrouver intégralement sur notre site départementale
(magellan – les départements – 40 – le département – vie pratique – syndicat cgt 40) :

Dont les thèmes essentiels sont :

- La fusion semble globale: on nous parle de direction unique, alors pourquoi créer deux filières de métiers et préciser que les agents du trésor garderont un droit individuel d'option de trois ans pour rejoindre leur filière d'origine ou la fiscale.

Les filières de métiers permettront de maintenir les disparités de primes entre nos deux administrations qui feront que les agents d'une même administration seront rémunérés de manière différente.

- L'objet essentiel de cette réforme est la suppression des emplois, au détriment des agents et des usagers des services publics. Il est clair qu'à l'objectif de cinq ans, un nombre important d'agent, porteur de valeurs de service public, partiront en retraite et le remodelage administratif en sera facilité.

Concrètement, l'ordre du jour de ce CTPL correspond bien à l'objectif assigné de suppression d'emplois :

lors du dernier CTPL, la RP de l'hôtel des finances devait avoir 7 ETP + un pour l'accueil commun, la proposition présentée au CTPL est de 6 ETP

Il y a deux points sur lesquels nous ne transigerons pas :

Les droits et garanties des agents doivent être respectés et renforcés

Le point d'indice et la grille indiciaire doivent être les seuls référents pour l'établissement de notre mode de rémunération, nous nous prononçons contre toutes formes de rémunération au mérite.

A l'issu de cette déclaration, le président du CTPL a déclaré :

« je gère le personnel que l'on me donne et, arrêtez d'écouter radio moquette »

C'est avec beaucoup de plaisir que nous lui avons rappelé que radio moquette était les propos du ministre.

Mise en place de la RP hôtel des finances:

- la trésorerie est créée au 1 janvier 2008
- Un receveur sera nommé aux calendes grecques (non... en juin 2008 !!) intérim entre temps
- Elle n'est pourvue que de 6 équivalent temps plein trois B et trois C
- Les nominations interviendront à la CAP du jeudi 25 octobre 2007
- 12 postes de travail sont mises en place pour un coût de 48394€
(pour cette réforme les moyens financiers existent)
- Les horaires d'ouvertures seront ceux de l'hôtel des impôts.
- L'ouverture téléphonique aux usagers sera en place pour l'échéance du tiers provisionnel du 15 février

Le président nous annonce la création du Centre de Prélèvement Service de Montpellier avec à la clé 4,40 suppressions d'ETP sur le département, et le résultat de l'ORE n'est pas connu. Officiellement, les paris sont ouverts 6,7,8 ou 9 emplois supprimés, la cote serait proche des 7 selon la direction. **Pour l'ORE 2008, promis juré un CTPL sera convoqué.**

Pour la CGT, compte tenu des informations connues sur d'autre département et de la réforme imposée, la RP de Mont de Marsan aspirera naturellement l'activité recouvrement impôts de tous les postes comptables dépendants du centre des impôts de Mont de Marsan.

Le président soumet au vote la mise en place de l'hôtel des finances

pour : La parité administrative

contre : La CGT considérant que les charges de travail imposées aux agents sont inadmissibles, compte tenu de l'insuffisance des emplois créés.

abstention : FO au motif que FO n'est pas demandeur de cette réforme !!!.

**C'est tout notre réseau qui va passer à la moulinette, ne comptez pas sur la CGT pour vous dire nous ne sommes demandeurs de rien : nous nous abstenons.
Nous serons toujours vigilants pour la défense des agents et du service public.**

HORAIRE VARIABLE RP HÔTEL DES FINANCES :

Le président propose de laisser trois mois aux agents de la RP pour éventuellement soumettre au CTPL un projet de modification des horaires variables.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité des deux parités.

La CGT émettra toujours un vote favorable pour des propositions positives.

PONT NATUREL 2008:

Possibilité de quatre ponts naturels : le CTPL propose en choix :

(1) le 26 décembre 2008 (2) le 9 mai 2008 (3) 10 novembre 2008 (4) le 2 mai 2008. Cette proposition sera soumise à l'acceptation des agents des postes travaillant 36 heures/semaine car ces jours sont pris sur leurs congés annuels.

TRANSFORMATION D'EMPLOI:

Mauvaise nouvelle, perte d'un emploi B supprimé à la TG

Bonne nouvelle création d'un emploi RP à la TG (le travail effectué sera t'il équivalent ? La CGT en doute puisque ces emplois ne sont pas de même nature)

QUESTIONS DIVERSES : RESTRUCTURATION

Les postes en attente de restructuration vont se retrouver avec un effectif insuffisant, sans encadrement, le pire étant la situation de la Trésorerie de GABARRET ou seul un agent restera dès janvier 2008.

**La première vague de restructuration est en panne,
sa mise en place se fera au plus tôt ! ! ! ! ! le plus rapidement possible ! ! ! ! !
et au plus tard au 31 décembre 2008.**

**la CGT constate que rien ne va plus dans notre département
malheureusement dans l'indifférence de la DGCP**